

Revenus des ménages

En 2017, le pouvoir d'achat du revenu des ménages ralentirait légèrement : +1,6 % après +1,8 % en 2016. Cette légère inflexion résulterait principalement d'un net redressement des prix de la consommation (+0,9 % après -0,1 %), que n'a pas totalement suivi l'accélération des revenus d'activité (+3,0 % après +2,0 %).

Au premier semestre 2018, le pouvoir d'achat des ménages ralentirait franchement (+0,2 % en glissement semestriel après +0,7 % au second semestre 2017), principalement du fait d'un regain d'inflation lié à l'augmentation de la fiscalité indirecte.

Les revenus d'activité accéléreraient en 2017

En 2017, les revenus d'activité des ménages accéléreraient de nouveau (+3,0 % après +2,0 % en 2016 et +1,5 % en 2015 ; *tableau 1*), notamment les salaires reçus par les ménages (+3,3 % après +2,0 %). Dans les branches

marchandes non agricoles, la franche accélération du salaire moyen par tête (+2,1 % en 2017 après +1,2 % en 2016 ; *graphique*) et celle de l'emploi salarié (+1,5 % après +1,1 % en 2016) y contribueraient conjointement. Début 2018, la masse salariale reçue par les ménages resterait dynamique (+1,6 % en glissement semestriel après +1,4 %, *tableau 2*).

Les revenus de la propriété se redresseraient légèrement en 2017 (+0,5 % après -3,2 % en 2016) : l'augmentation des dividendes distribués compenserait la baisse des revenus d'assurance-vie, liée au recul des taux d'intérêt servis aux assurés. Au premier semestre 2018, les revenus de la propriété accéléreraient (+1,8 % sur le semestre, après +1,0 % au semestre précédent) : la réduction programmée des prélèvements obligatoires sur les revenus mobiliers (mise en place du prélèvement forfaitaire unique) inciterait les entreprises à accroître la distribution de dividendes.

Tableau 1

Revenu disponible brut des ménages

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2016				2017				2018		2016	2017	2018 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Revenu disponible brut (RDB) (100 %)	0,3	0,3	0,8	0,5	0,7	0,6	0,7	0,7	0,3	0,9	1,7	2,5	1,9
dont :													
Revenus d'activité (71 %)	0,5	0,3	0,6	0,7	1,0	0,7	0,7	0,6	0,8	0,7	2,0	3,0	2,3
Masse salariale brute (63 %)	0,5	0,3	0,7	0,8	1,1	0,7	0,7	0,7	0,9	0,7	2,0	3,3	2,5
EBE des entrepreneurs individuels ¹ (8 %)	0,7	-0,2	0,2	0,0	-0,1	0,3	0,4	0,5	0,4	0,3	1,6	0,5	1,3
Prestations sociales en espèces (35 %)	0,4	0,5	0,5	0,3	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5	0,6	1,8	1,6	1,6
EBE des ménages purs (13 %)	0,3	0,6	0,6	0,8	0,4	0,7	0,4	0,9	0,5	0,3	2,2	2,4	1,8
Revenus de la propriété (8 %)	-1,0	-0,9	-0,5	-0,2	0,0	0,9	1,0	0,0	0,9	0,9	-3,2	0,5	2,3
Prélèvements sociaux et fiscaux (-27 %)	1,0	0,4	-0,6	0,9	0,6	0,7	1,0	0,4	1,8	-0,2	1,5	2,3	2,7
Cotisations des ménages (-11 %)	0,7	0,6	0,5	0,8	0,6	0,6	0,7	0,6	-8,5	0,8	2,2	2,5	-7,1
Impôts sur le revenu et le patrimoine (y compris CSG et CRDS) (-16 %)	1,2	0,3	-1,3	1,0	0,7	0,7	1,3	0,3	9,1	-0,9	1,1	2,2	9,6
Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)	-0,2	0,1	0,1	0,3	0,6	-0,1	0,1	0,5	0,6	0,4	-0,1	0,9	1,3
Pouvoir d'achat du RDB	0,5	0,2	0,7	0,2	0,2	0,7	0,5	0,1	-0,3	0,4	1,8	1,6	0,6
Pouvoir d'achat par unité de consommation	0,4	0,1	0,6	0,1	0,1	0,6	0,4	0,0	-0,4	0,3	1,4	1,2	0,2

Prévision

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2016.

1. L'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles. Il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Source : Insee

L'excédent brut d'exploitation des ménages purs¹ ralentirait début 2018 passant de +1,3 % au second semestre 2017 à +0,8 % au premier semestre 2018, l'effet des baisses de taux d'intérêt s'estompant après une vague exceptionnelle de renégociation de crédits en 2016 et 2017.

Les prestations sociales ralentiraient à peine en 2017

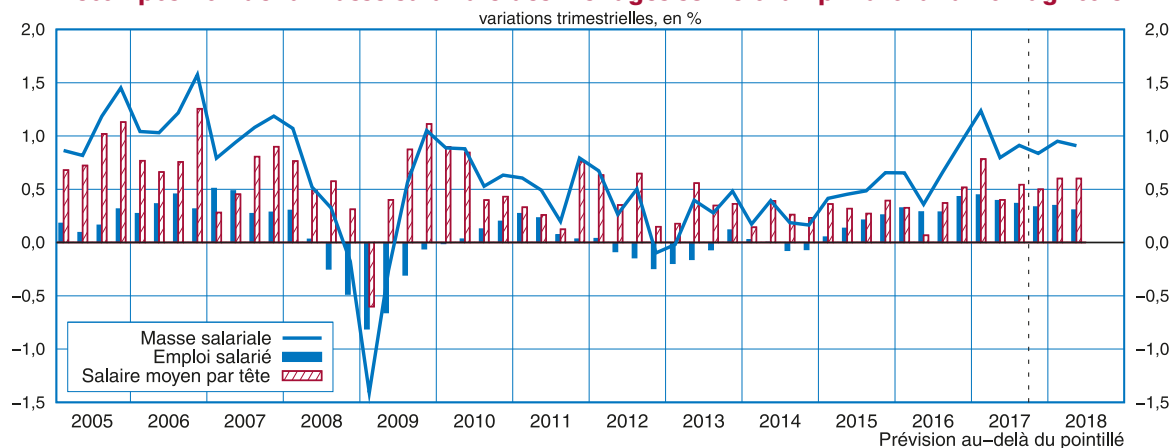
En 2017, les prestations sociales en espèces ralentiraient très légèrement (+1,6 % après +1,8 % ; *tableau 3*). Les prestations de sécurité sociale fléchiraient (+1,3 % après +1,8 % en 2016). En particulier, les prestations chômage diminueraient, en phase avec la baisse du taux de

chômage en 2017. De même les prestations d'assistance sociale ralentiraient en 2017 (+1,9 % après +2,8 %) avec la fin de la montée en charge de la prime d'activité. À l'inverse, les « autres prestations d'assurance sociale » accéléreraient en 2017 (+2,4 % après +1,6 %).

Au premier semestre 2018, les prestations de sécurité sociale accéléreraient un peu : +1,1 % en glissement semestriel après +0,9 %. Les pensions de retraite retrouveraient une croissance plus proche de leur tendance sous l'effet de la fin du décalage de l'âge légal de départ à la retraite. En effet, 2018 serait la première année depuis 2011 pour laquelle le flux de départ à la retraite correspondrait à une génération entière. À l'inverse, les prestations familiales pâtiraient de la baisse prévue de la prestation d'accueil du jeune enfant à partir du 1^{er} avril 2018 et de la baisse passée de la natalité. Les prestations d'assistance sociale resteraient dynamiques. Au total, les prestations sociales en espèces accéléreraient un peu au premier semestre 2018 par rapport au second semestre 2017 (+1,1 % après +1,0 % en glissement semestriel).

1. Il correspond à la production de services de logement, déduction faite des consommations intermédiaires nécessaires à cette production (notamment les services financiers liés aux emprunts) et des impôts (taxe foncière). La production correspond aux loyers que les particuliers propriétaires du logement perçoivent de leurs locataires ou pourraient percevoir s'ils mettaient leur bien en location (« loyers imputés »).

Décomposition de la masse salariale des ménages sur le champ marchand non agricole



Source : Insee

Tableau 2
De la masse salariale des entreprises non financières à celle reçue par les ménages

	Variations trimestrielles									Variations annuelles			
	2016				2017				2018		2016	2017	2018 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Entreprises non financières (ENF) (67 %)	0,7	0,4	0,6	0,9	1,2	0,8	0,9	0,8	1,0	0,9	2,5	3,7	2,9
Entreprises financières (4 %)	0,0	-0,1	1,0	1,0	0,6	0,4	0,6	0,9	1,0	1,0	1,5	2,6	2,8
Administrations publiques (22 %)	0,0	0,2	0,8	0,5	0,9	0,6	0,3	0,2	0,7	0,2	0,8	2,5	1,4
Ménages hors EI (2 %)	-1,2	0,0	-0,7	-0,4	1,0	-0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	-1,8	0,1	0,0
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	0,5	0,3	0,7	0,8	1,1	0,7	0,7	0,7	0,9	0,7	2,0	3,3	2,5
dont : branches marchandes non agricoles	0,7	0,4	0,7	1,0	1,2	0,8	0,9	0,8	1,0	0,9	2,4	3,7	2,9

Prévision

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2016.

Source : Insee

Les prélèvements obligatoires accéléreraient en 2017 et resteraient dynamiques au premier semestre 2018

Sur l'ensemble de l'année 2017, les prélèvements obligatoires à la charge des ménages accéléreraient (+2,3 % après +1,5 %). Les cotisations sociales à la charge des ménages croîtraient à un rythme un peu plus soutenu qu'en 2016 (+2,5 % après +2,2 %). Celles des salariés augmenteraient en ligne avec la masse salariale, tandis que celles des non-salariés baisseraient. Les impôts sur le revenu et le patrimoine accéléreraient quant à eux plus nettement en 2017 (+2,2 % après +1,1 %), l'effet des mesures de baisse d'impôts (réduction de 20 % de l'impôt sur le revenu pour les ménages modestes notamment) étant plus limité qu'en 2016. En outre, l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) aura été plus dynamique qu'en 2016, alimenté par la reprise des prix de l'immobilier et la mise en place d'un mécanisme visant à limiter les possibilités d'optimisation de son assiette.

Début 2018, les prélèvements sociaux et fiscaux resteraient dynamiques (+1,6 % au premier semestre 2018 après +1,5 %). De nombreuses mesures sont mises en œuvre en 2018 avec un effet de calendrier marqué (*éclairage*). Le relèvement du taux de la CSG de 1,7 point au 1^{er} janvier 2018 ne serait qu'en partie compensé par la diminution du taux de cotisation (de 2,2 points pour les salariés du secteur privé et de 2,15 points pour les indépendants) et la suppression de la contribution exceptionnelle de solidarité des fonctionnaires. Le taux de cotisation diminuera de nouveau en fin d'année 2018.

Par ailleurs, les ménages bénéficieront de baisses d'impôts avec la mise en place du prélèvement forfaitaire unique et l'aménagement de l'ISF. La réduction de la taxe d'habitation, quant à elle, fera essentiellement sentir ses effets au second semestre 2018. Au final, du fait de ce calendrier fiscal, l'acquis de croissance mi-2018 des prélèvements sociaux et fiscaux se porterait à un niveau élevé (+2,7 %).

Le pouvoir d'achat ralentirait nettement début 2018

En 2017, le revenu disponible brut (RDB) nominal des ménages accélérerait nettement (+2,5 % après +1,7 %) avec les revenus d'activité. Néanmoins, l'inflation² se redresserait franchement en moyenne annuelle (+0,9 % après -0,1 %), de sorte que le pouvoir d'achat du RDB ralentirait un peu (+1,6 % après +1,8 %). Ramené à un niveau individuel pour tenir compte des évolutions démographiques, le pouvoir d'achat par unité de consommation ralentirait dans des proportions comparables en 2017 (+1,2 % après +1,4 %).

Au premier semestre 2018, malgré le dynamisme des revenus d'activité, le pouvoir d'achat du RDB marquerait le pas, du fait du calendrier fiscal et en particulier du relèvement de la fiscalité indirecte sur les produits énergétiques et sur le tabac. Son acquis de croissance serait de +0,6 % à la fin du premier semestre 2018, contre +1,3 % un an plus tôt. ■

2. L'inflation est ici mesurée par la variation des prix de la consommation des ménages dans les comptes nationaux trimestriels.

Tableau 3

Les transferts sociaux reçus et versés par les ménages

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2016				2017				2018		2016	2017	2018 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Prestations sociales en espèces reçues par les ménages (100 %)	0,4	0,5	0,5	0,3	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5	0,6	1,8	1,6	1,6
Prestations de Sécurité sociale (72 %)	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	0,4	0,5	0,5	0,6	1,8	1,3	1,6
Autres prestations d'assurance sociale (19 %)	0,7	0,3	0,5	0,4	0,6	0,6	0,9	0,4	0,5	0,5	1,6	2,4	1,9
Prestations d'assistance sociale (8 %)	-1,0	3,3	0,6	0,0	0,3	0,2	0,2	0,5	0,1	0,4	2,8	1,9	0,9
Total des cotisations sociales	0,6	-0,1	0,4	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	-2,3	0,7	1,5	2,6	-0,7
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	0,7	-0,1	0,4	0,9	0,7	0,8	0,7	0,8	-2,7	0,8	1,6	2,7	-1,0
dont : Cotisations des employeurs ¹ (63 %)	0,6	-0,6	0,4	0,9	0,9	0,9	0,7	0,9	0,8	0,7	1,2	2,9	2,6
Cotisations des ménages (37 %)	0,7	0,6	0,5	0,8	0,6	0,6	0,7	0,6	-8,5	0,8	2,2	2,5	-7,1

Prévision

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2016.

1. Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale : elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

Source : Insee